### Etude de cas n°1

L'entreprise 1 a pour activité de produire des plats surgelés à marque distributeur ou en restauration spécialisée. Son effectif est de 174 personnes. Leur activité est en lien avec le numérique, les salariés possèdent des Smartphones professionnels pour faciliter la communication interne. Ils utilisent un ERP (un système informatique de gestion des informations) et disposent d'un data center. Ces derniers sont sectionnés par services et dispatchés dans trois salles protégées avec des plans de reprise d'activité. Toutes le transactions financières se font via un outil numérique. Enfin un site internet leur sert de vitrine digitale. Ils ont par ailleurs installé des antivirus et des VPN et l'accès aux postes informatiques est réglementé.

L'entreprise souhaite manager la protection du risque numérique et pour ce faire elle met en œuvre la démarche de prévention et d'anticipation du risque numérique. Le dirigeant a dans un premier temps situé le niveau de maîtrise du risque numérique de l'entreprise. Dans un second temps il a invité les salariés à situer à leur tour leur niveau de maîtrise.

#### Le dirigeant s'est fixé pour objectifs :

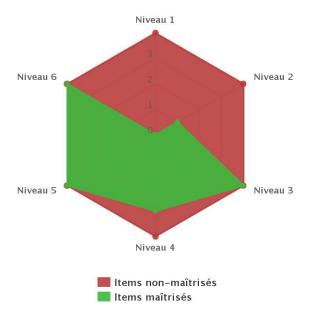
- de faire en sorte que les actions de protection ne restent pas le fruit d'initiatives individuelles (niveau 2),
- d'impliquer toutes les composantes de l'entreprise dans la maîtrise du risque numérique (niveau 4).

Son but final est que par la maîtrise de son système numérique, l'entreprise fonctionne dans une logique d'entreprise étendue (niveau 6).

#### Partie I : les résultats :

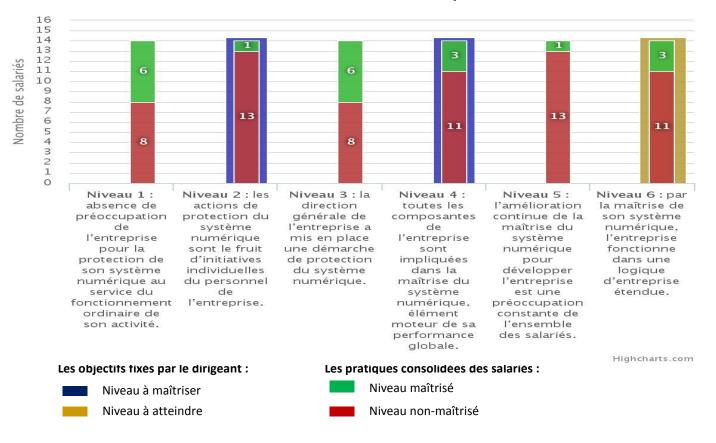
#### 1- Les résultats d'ensemble sur chacuns des niveaux du dirigeant et des salariés :

#### a. Dirigeant:



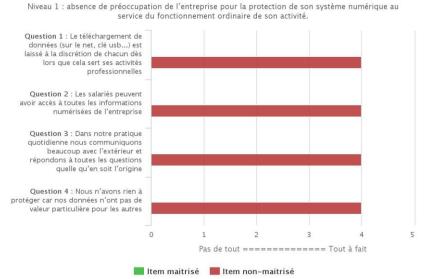
#### b. Salariés:

#### Nombre de salariés maitrisant ou pas un niveau



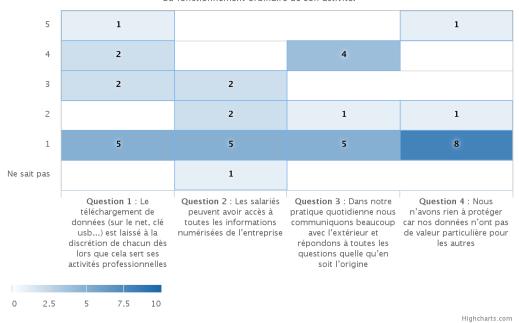
- 2- Résultats des du dirigeant et salariés par niveaux de maîtrise :
  - a. Niveau 1 : absence de préoccupation de l'entreprise pour la protection de son système numérique au service du fonctionnement ordinaire de son activité

#### Dirigeant:



#### Nombre de réponses par type

Niveau 1 : absence de préoccupation de l'entreprise pour la protection de son système numérique au service du fonctionnement ordinaire de son activité.

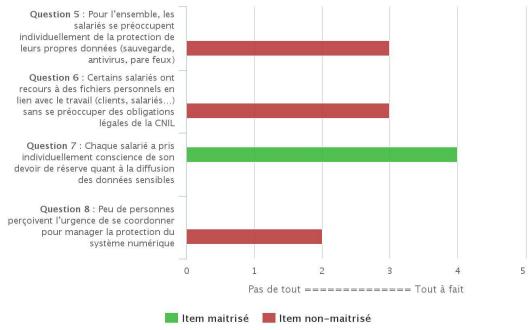


## b. Niveau 2 : les actions de protection du système numérique sont le fruit d'initiatives individuelles du personnel de l'entreprise

### Dirigeant:

### Vue panoramique de vos réponses

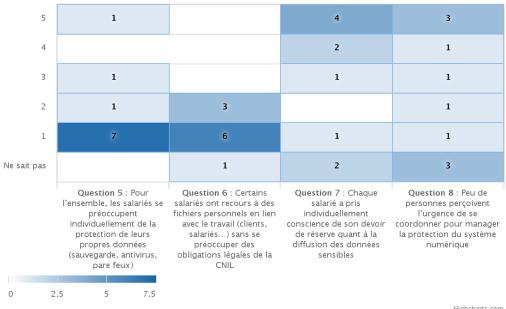
Niveau 2 : les actions de protection du système numérique sont le fruit d'initiatives individuelles du personnel de l'entreprise.



Highcharts.com

#### Nombre de réponses par type

Niveau 2 : les actions de protection du système numérique sont le fruit d'initiatives individuelles du personnel de l'entreprise.

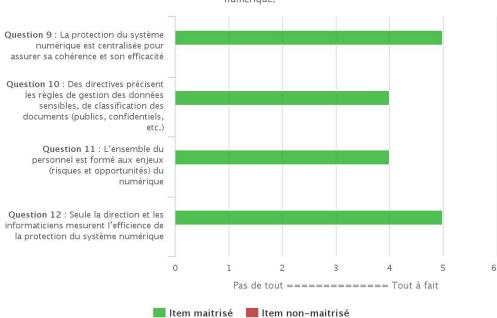


Highcharts.com

### c. Niveau 3 : la direction générale de l'entreprise a mis en place une démarche de protection du système numérique

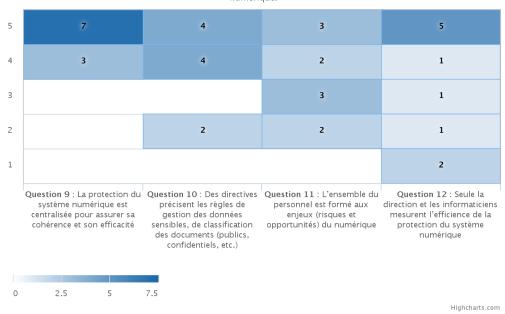
#### Dirigeant:

Niveau 3 : la direction générale de l'entreprise a mis en place une démarche de protection du système numérique.



#### Nombre de réponses par type

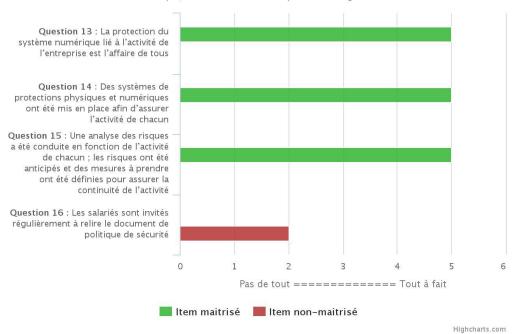
Niveau 3 : la direction générale de l'entreprise a mis en place une démarche de protection du système numérique.



### d. Niveau 4 : toutes les composantes de l'entreprise sont impliquées dans la maîtrise du système numérique, élément moteur de sa performance globale

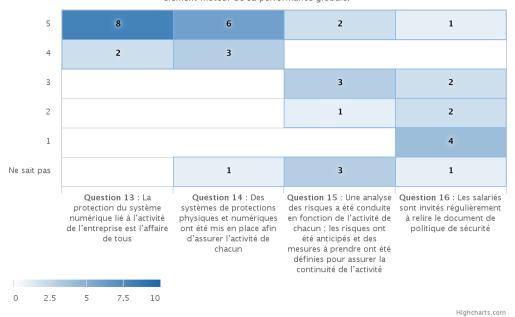
#### Dirigeant:

Niveau 4 : toutes les composantes de l'entreprise sont impliquées dans la maîtrise du système numérique, élément moteur de sa performance globale.



#### Nombre de réponses par type

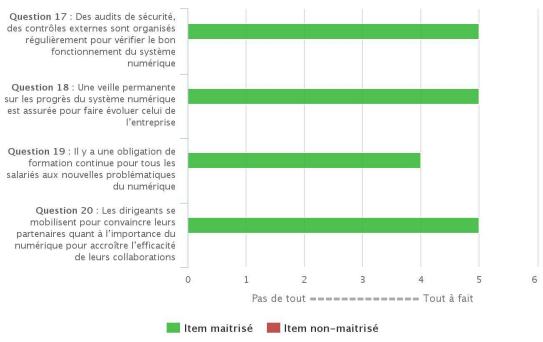
Niveau 4 : toutes les composantes de l'entreprise sont impliquées dans la maîtrise du système numérique, élément moteur de sa performance globale.



e. Niveau 5 : l'amélioration continue de la maîtrise du système numérique pour développer l'entreprise est une préoccupation constante de l'ensemble des salariés

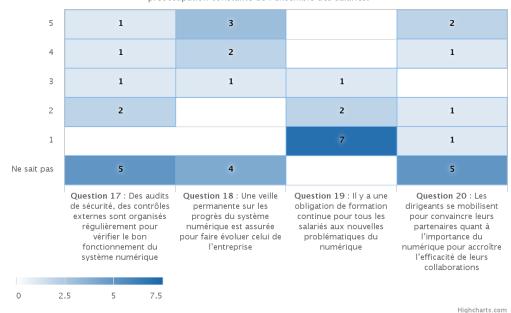
#### Dirigeant:

Niveau 5 : l'amélioration continue de la maîtrise du système numérique pour développer l'entreprise est une préoccupation constante de l'ensemble des salariés.



#### Nombre de réponses par type

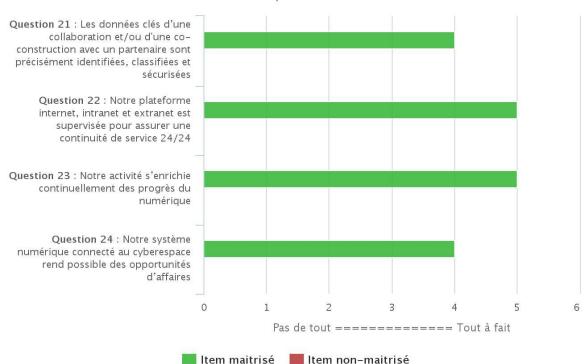
Niveau 5 : l'amélioration continue de la maîtrise du système numérique pour développer l'entreprise est une préoccupation constante de l'ensemble des salariés.



# f. Niveau 6 : par la maîtrise de son système numérique, l'entreprise fonctionne dans une logique d'entreprise étendue

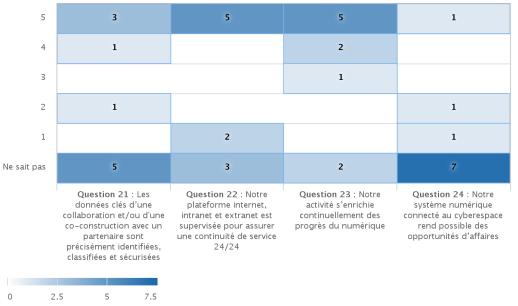
#### Dirigeant:

Niveau 6 : par la maîtrise de son système numérique, l'entreprise fonctionne dans une logique d'entreprise étendue.



### Nombre de réponses par type

Niveau 6 : par la maîtrise de son système numérique, l'entreprise fonctionne dans une logique d'entreprise étendue.



Highcharts.com

#### Partie II: Les conseils d'engagement:

# Niveau 1 : Des conseils pour sensibiliser l'entreprise aux enjeux de la sécurité numérique

Pour ne pas rentrer dans le niveau :

 Le management devrait prendre conscience de l'intérêt de sécuriser le système numérique de l'entreprise.

Fait

 Un/plusieurs responsables en charge de coordonner la politique sécuritaire devrait être désignés et la fonction intégrée dans sa/leur fiche de poste.

A faire dans 3 mois

 Une action de communication sur le lancement de la démarche de sensibilisation devrait être effectuée.

A faire dans 3 mois

 Des priorités d'action avec un planning d'atteinte de chacun des niveaux devraient être établies.

A faire dans 3 mois

# Pour dépasser le niveau 1 : Partager l'enjeu de la protection du système numérique au sein de l'entreprise est un premier pas.

- Il faudrait animer avec un expert, une ou plusieurs séance(s) de travail avec l'équipe dirigeante.
- Il faudrait préfigurer un plan d'action pour initier une démarche de protection du système numérique.

A faire dans 3 mois

■ Il faudrait identifier deux actions spécifiques à mettre en œuvre immédiatement. Fait

### Niveau 2 : Des conseils pour obtenir une implication individuelle des salariés.

Pour ne pas rentrer dans le niveau:

• L'organisme devrait disposer d'un inventaire exhaustif des comptes internet sensibles et le maintenir à jour.

A faire dans 6 mois

• Les mises à jour des logiciels devraient être effectuées régulièrement mais uniquement à partir des sites de confiance (site de l'éditeur).

Fait

 L'organisation devrait s'assurer que l'accès au système d'information s'effectue à partir d'un mot de passe unique et robuste propre à chaque utilisateur.

Fait

Un pare-feu personnel sur chaque poste client devrait être installé et utilisé.

Fait

Il devrait y avoir un anti-virus mis à jour sur chaque poste.

Fait

Les données sensibles de l'entreprise devraient être sauvegardées périodiquement.

A faire dans 3 mois

• Il faudrait sensibiliser en permanence les utilisateurs aux règles d'hygiène informatique élémentaires.

A faire dans 3 mois

 Chaque nouvel arrivant devrait être informé des règles de sécurité numérique relatives au fonctionnement de l'entreprise.

A faire dans 3 mois

# Pour dépasser le niveau 2 : Passer de l'implication individuelle à la prise de conscience collective soutenue par le dirigeant.

• Il faudrait organiser une réunion entre les salariés et l'équipe dirigeante pour partager un état des lieux des incidents rencontrés par le passé et au quotidien.

A faire dans 6 mois

 Il faudrait imaginer des solutions adaptées pour éviter les problèmes les plus fréquents.

A faire dans 6 mois

Il faudrait mettre en œuvre deux ou trois solutions concrètes.

A faire dans 6 mois

# Niveau 3 : Des conseils pour accompagner le dirigeant à s'engager dans une politique de sécurité numérique.

Pour progresser dans le niveau :

 Les procédures d'arrivée et de départ des utilisateurs devraient être écrites et appliquées.

Fait

 Les utilisateurs devraient être sensibilisés aux bonnes pratiques de stockage et ne pas utiliser les mécanismes automatiques de sauvegarde.

Fait

- Les services qui ne participent pas directement à la réalisation de l'activité professionnelle devraient être désactivés.
- L'exécution automatique des logiciels stockés sur les supports amovibles (clé USB, ...) devrait être désactivée.

A faire dans 9 mois

- Les passerelles d'interconnexions avec internet devraient être spécifiées en fonction du niveau d'exigence de l'entreprise.
- Il devrait y avoir des procédures claires de destruction ou de recyclage des supports informatiques en fin de vie.
- La sauvegarde des données sensibles devrait être spécifié et automatisé (et ne repose pas sur la bonne volonté des utilisateurs).
- Les sauvegardes devraient être vérifiées périodiquement.

Fait

Il devrait y avoir des audits de sécurité périodique (minimum annuel).

# Pour dépasser le niveau 3 : De la prise de décision du dirigeant à la mise en place d'une démarche engageante de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

• Il faudrait associer l'ensemble du personnel pour que la démarche de protection du système numérique soit portée par le collectif à partir de retours d'expérience.

#### A faire dans 3 mois

■ Il faudrait créer une cellule d'animation pour la maîtrise du système numérique.

#### A faire dans 3 mois

 Il faudrait conduire trois ou quatre chantiers prioritaires et transversaux sur les pratiques de sécurité numérique.

#### A faire dans 6 mois

 Sur la base de l'expérience il faudrait que l'entreprise rédige et mette à jour périodiquement une charte de sécurité numérique.

A faire dans 9 mois

# Niveau 4 : Des conseils pour engager le collectif dans la politique de sécurité numérique.

Pour progresser dans le niveau :

 L'entreprise devrait disposer d'un inventaire qualifié de ses ressources matérielles et logicielles.

#### Fait

 La connexion d'équipements personnels au système numérique de l'entreprise devrait faire l'objet de consignes de la part de la direction.

#### Fait

Le BIOS des machines devrait être inaccessible.

#### Fait

Le réseau Wifi devrait être séparé du réseau interne normal d'utilisation courante.

#### Fait

Il ne devrait pas y avoir de possibilité d'accès d'administration sur les systèmes autorisés depuis internet ou sinon via des moyens sécurisés (tunnel, VPN, cryptage).

#### Fait

 Il devrait y avoir un cloisonnement physique des réseaux numériques de l'entreprise : ceux connecter sur internet, ceux qui sont indépendants et renfermant des données sensibles.

#### Fait

 Une analyse des risques numériques devrait permettre d'établir un plan de continuité de l'activité.

#### Fait

Il devrait y avoir des procédures d'urgence strictement respectées

# Pour dépasser le niveau 4 : Vers un processus d'amélioration continue du système numérique.

 Il faudrait positionner la politique de maîtrise du système numérique au cœur de la prise de décision de l'entreprise.

#### A faire dans 9 mois

 Il faudrait décliner, animer et partager la politique de maîtrise du système numérique à tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise.

#### A faire dans 9 mois

 Il faudrait déployer un plan de formation récurrent pour piloter la sécurité numérique.

#### A faire dans 9 mois

 Il faudrait identifier des experts externes pour mesurer l'efficience de cette politique d'amélioration continue au service du développement de l'entreprise.

A faire dans 9 mois

# Niveau 5 : Des conseils pour organiser le processus d'amélioration continue de la sécurité numérique.

Pour progresser dans le niveau :

Les points névralgiques de l'architecture réseau devraient être identifiés.

#### A faire dans 6 mois

- Une supervision des systèmes et réseaux, avec alerte, devrait être mise en place.
- Il faudrait gérer de façon centralisée les obsolescences (les matériels et applications ayant dates de fin de support constructeur et éditeur).
- Les authentifications par défaut existant dans les applications, les systèmes d'exploitation et les matériels, à l'origine de leur installation devraient être renouvelées systématiquement.
- Les risques de sécurité numérique devraient participer au développement des applications métiers.
- Il devrait exister des tableaux de bord pour piloter et communiquer les résultats de la politique de sécurité numérique auprès de l'ensemble des salariés.

# Pour dépasser le niveau 5 : De l'amélioration continue du système de sécurité numérique à un fonctionnement en entreprise étendue.

Il faudrait organiser le pilotage en continue de la protection du système numérique.

#### A faire dans 9 mois

 Il faudrait former en continue dans l'action l'ensemble des salariés aux apports du numérique.

#### A faire dans 9 mois

• Il faudrait réfléchir à l'activité et la faire évoluer en fonction des apports des technologies numériques notamment en matière de dématérialisation.

#### Fait

 Il faudrait développer des partenariats externes de tous ordres à partir de méthodes collaboratives éprouvées et codifiées, de bases de données multimédias...

### Niveau 6 : Des conseils pour fonctionner en entreprises étendue.

Pour progresser dans le niveau :

- Le nomadisme devrait être encouragé et pratiqué au quotidien.
- Travailler en entreprise étendue devrait conduire à la mise en place d'un système d'authentification adapté (carte à puce, PDV, BIO)..
- Travailler en entreprise étendue devrait conduire à durcir (par ajout de composants optionnels de sécurité) la protection des systèmes d'exploitation et de restauration des postes utilisateurs.
- Il faudrait encourager une pratique de travail en dehors de l'entreprise (VPN...)